## Axe 3 : Gestion de la fréquentation

Mettre en œuvre le plan de circulation et de stationnement qui implique le développement des modes de transports : cheminement doux, diffusion de la fréquentation au-delà du cœur de site et résorption des problématiques de circulation et de stationnement.



## Gestion de la fréquentation, des circulations et des stationnements

## ► Plan de circulation et de stationnement

L'objectif est de protéger et sécuriser le site, assurer une qualité d'accueil des visiteurs et développer des modes de déplacement doux. Il s'agit notamment de réduire le stationnement sauvage en bordure de chaussée.

## ► Bilan des aménagements du pont du Diable

Afin de réaliser le bilan à 10 ans des aménagements du site du pont du Diable à Aniane et Saint-Jean-de-Fos, le paysagiste conseil du Réseau des Grands Sites de France a mené une expertise flash sur le terrain en novembre 2019, suivie d'une restitution. Cette dernière a été l'occasion de présenter les principes généraux tels la restauration d'aménagements vieillissants, des conseils pour retrouver plus de naturel sur le périmètre ou encore assurer ombre et confort aux visiteurs.

Ainsi, 10 ans après l'obtention du label Grand Site de France, bouchons et stationnements sauvages ont presque disparu du site du pont du Diable qui continue d'accueillir des milliers de visiteurs et de baigneurs. En effet, la création de la Maison du Grand Site de France, le parking, la desserte de Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Fos avec des navettes estivales gratuites et régulières, ont porté leurs fruits.

Le bilan, positif en matière de circulation, fait aussi état de nouveaux besoins et d'actions à mettre en œuvre dans un objectif : ajuster en douceur le site du pont du Diable à ses usages actuels et améliorer l'accueil des visiteurs tout en respectant sa singularité et son milieu naturel. Parmi les projets actuellement en réflexion : l'accès de navettes et de bus depuis la ville d'Aniane grâce au réaménagement du quai de la Maison du Grand Site de France, l'ombrage du parking par la plantation de nouvelles essences, la récolte et le tri des déchets, ou bien l'installation de toilettes



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT** BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ 34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**4** 04 67 57 04 50

